



SNU, l'embrigadement et la militarisation de la jeunesse à marche forcée.

Après l'échec du SNU sur la base du volontariat des jeunes, le gouvernement a rangé la caravane pour planter le camp dans l'Éducation Nationale. Les classes engagements dont les premiers « séjour de cohésion » auront lieu à partir de mars 2024 sont un premier vers une généralisation du SNU, donné comme un objectif par le président Macron lors de sa conférence de presse du 16 janvier. Les stages obligatoires du mois de juin pour les quelques 550 000 élèves de seconde seront une étape supplémentaire de cette généralisation de l'embrigadement de notre jeunesse, avec des séjours de cohésion SNU pour toutes celles et ceux qui n'auraient pas trouvé de stage.

Le SNU, une arme pour renforcer la militarisation de la jeunesse.

Si le SNU ne donne lieu à aucune disposition législative normative dans la LPM de 2024-2030, il est évoqué dans le rapport annexé à ce projet de loi, qui présente les priorités du gouvernement en matière de Défense :

« Au-delà, les armées contribueront davantage à la cohésion et à la résilience de la Nation en s'appuyant sur un **lien Nation-armée rénové et plus visible** (service national universel, modification de la doctrine d'emploi de réserve et augmentation de ces dernières, organisation du tissu industriel, liens avec les collectivités territoriales, participation accrue aux cérémonies patriotiques, etc.). Une attention particulière sera portée au **renforcement du lien entre jeunesse et armées**, qui constitue un enjeu essentiel pour la cohésion nationale.

Les armées participeront pleinement à l'enseignement de la défense»

Pour la CGT, il s'agit au travers de cette militarisation de la jeunesse de préparer les esprits à une "acceptabilité sociale" des guerres. Et c'est non !



L'uniforme à l'école comme à l'armée...

Macron souhaiterait généraliser l'uniforme à l'école dès 2026, en dépit des études étrangères qui concluent à son inutilité.

“ Le réarmement civique ” pour préparer le réarmement tout court.

Le SNU c'est quoi ?

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes français, garçons et filles entre 15 et 17 ans.

Il comporte trois phases :

- un « **séjour de cohésion** » de **12 jours** dans un département autre que le leur ;
- une « **mission d'intérêt général** » de **84 heures** réparties au cours de l'année. Des stages sont proposés durant les vacances scolaires ;
- une « **période d'engagement** » sur la base du volontariat (donc facultative), entre 16 et 25 ans.

« **Quoi qu'il en coûte** » !

S'il était généralisé, le SNU coûterait **entre 2,4 et 3,1 milliards d'euros par an**, selon la commission des finances du Sénat.

Le SNU et l'école

Le SNU pose de nombreux problèmes pour l'école publique :

- le SNU c'est **l'embrigadement de la jeunesse** alors que l'école doit être le lieu de l'enseignement de savoirs émancipateurs et d'esprit critique ;
- les crédits prévus peuvent donner l'illusion d'une conception humaniste de l'éducation dans le cadre des séjours de cohésion. En réalité, ils sont **pris sur le budget de l'Éducation nationale** : si le SNU est généralisé, cela voudra dire des dizaines de milliers de suppressions de postes, des fermetures de classes, des classes surchargées...
- le SNU ne se fonde sur **aucun texte réglementaire** : la **question de la responsabilité juridique des encadrants** est posée (dans plusieurs départements on signale des cas de **maltraitance des jeunes, de sexisme ou de racisme...**)

ENQUÊTE DE POLITIS

"HARCÈLEMENT SEXUEL, AGRESSION, RACISME : LA FACE CACHÉE DU SNU"



Le SNU et le lycée

La mise en place de ces « classes d'engagement » implique directement l'Éducation nationale. Il s'agit pour Macron d'**assigner aux personnels le rôle de promoteurs de l'armée et de la militarisation de l'enseignement**. C'est un tournant majeur dans l'objectif de rendre le SNU obligatoire. De plus, le SNU serait un des éléments de la transformation de l'école. En lycée la réforme Blanquer impulsée par Macron, avec la casse du bac national, a provoqué une désorganisation du temps scolaire. Les « classes engagement », prévoyant encore de nouvelles absences sur le temps scolaire, participe de cette désorganisation et de l'accroissement de la difficulté scolaire pour une partie des lycéens.

Stage de 2nde ou SNU ?

Dès juin 2024, les élèves de seconde devront effectuer un stage d'observation en milieu professionnel (du 17 au 28 juin). Mais pas de panique, **si les élèves n'ont pas de stage, ils pourront s'inscrire à un séjour de cohésion du SNU**, dont la durée est, bizarrement, identique (12j). **Ou comment généraliser le SNU sans le dire.**

Et il y a fort à parier que ce seront les classes populaires, avec moins de réseau, qui finiront dans les casernes...

Les syndicats de l'éducation, lycéens et parents d'élèves unanimes !

« *Nos élèves ont besoin d'École, pas de SNU !* »

Pour l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, le fait que les élèves de lycée puissent relever à la fois de l'Éducation nationale et de l'Armée va à l'encontre de leur travail quotidien de formation de citoyen-nes libres, disposant d'un esprit critique, s'appropriant les notions d'engagement, de responsabilité et de solidarité».

Extraits du Communiqué intersyndical sur le SNU, 10 juin 2023

(FSU, Sgen-CFDT, FNEC-FO, Ferc-CGT, Snalc, Éducation-SUD, VL, FIDL, MNL, FCPE)



Depuis son premier quinquennat, Emmanuel Macron a fait du SNU un étendard de sa politique pour la jeunesse. En dépit d'une contestation forte dans la jeunesse et chez les personnels et une partie non négligeable des parents, de fait, grâce aux décisions prises par le ministre de l'Éducation nationale, le président de la République s'entête. Dernière piste en date : une généralisation progressive qui passerait, dès l'année prochaine, par des séjours SNU de 12 jours au temps scolaire, dans le cadre de « classes engagement ».

Ainsi, le ministre de l'Éducation nationale et le secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Armées ont décidé de passer le SNU au statut de service national, à travers des projets d'établissements, en confiant de nouvelles missions aux personnels, y compris dans le cadre de « poste enseignant ». Ils persistent à faire du SNU un élément de valorisation dans Parcoursup comme critère de sélection.

C'est à nouveau une baisse du nombre d'heures consacrées aux apprentissages et la remise en cause du cadre national des programmes, et ce sans oublier les réformes du lycée qui pointent sur les personnels scolaires et d'orientation des élèves. C'est également une remise en cause du rôle des personnels de l'Éducation nationale tout comme celui des personnels de Jeunesse et Sports, qui ne sont pas la peine de participer à un processus de sélections.

Nos organisations FSU, SGEN-CFDT, UNSA-éducation, FNEC-FO, FERC-CGT, SNALC, SUD-éducation, VL, FIDL, MNL et FCPE dénoncent le coût d'un gadget présidentiel déconnecté de la réalité : plus de 2 milliards d'euros par an en cas de généralisation selon un dernier rapport du Sénat, alors même que notre service public d'Éducation manque de tout ! Elles dénoncent aussi l'automatisation de l'ajout de la moitié sociale à l'École. Elles dénoncent surtout la manière dont le SNU est présenté : comme une mesure sociale à l'École ne ayant pas à la hauteur, notamment parce qu'elle ne comporte aucune mesure compensatoire pour le privé. Faire du SNU l'alpha et l'omega de la politique de mixité sociale relève de l'illusion, voire de la trahison.

Nos élèves ont besoin d'École, pas de SNU ! Pour l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, le fait que les élèves de lycée puissent relever à la fois de l'Éducation nationale et de l'Armée va à l'encontre de leur travail quotidien de formation de citoyens libres, disposant d'un esprit critique, s'appropriant les notions d'engagement, de responsabilité et de solidarité.

Nos organisations revendiquent l'abandon de la généralisation du SNU et de son déploiement sur le temps scolaire et résistent dans l'immédiat le basculement de l'écologie politique du SNU dans l'Éducation nationale, à la Jeunesse et aux Sports.

Paris, le 10 juin 2023

Informons nos collègues et les parents.
Opposons nous en portant des motions au Conseil d'Administration refusant les classes engagements et le SNU.